

LE « CHESTÉ DE LA ROTCHE » À SUGNY

Le « Chesté de la Rotche » à Sugny, s'avance en éperon vers le sud-est; compris entre deux vallées, il se dresse au confluent de deux ruisseaux dont le principal va se jeter plus loin, au nord, dans la Semois, au village de Membre, dont il tire son nom.

En venant du nord et du point culminant, un plateau de crête de plan légèrement trapézoïdal et encadré de pentes abruptes mène à quatre levées de terre et autant de fossés, ultime protection avant d'accéder au château. Au sud, un fossé semi-circulaire, aux escarpes verticales et taillé avec grand soin dans la pente rocheuse isole un piton aménagé lui aussi et rendu abrupt de toutes parts. Ce véritable nid d'aigle domine l'ensemble du site et ses alentours et permet une vue lointaine en direction du nord et de la vallée.

Déjà en 1855, des travaux eurent lieu au sommet de l'ouvrage; « des fouilles pratiquées dans le puits du château amenèrent la découverte de débris d'armures en cuivre, fer et silex (*sic*)... » et la construction de la route, en contrebas, reliant Pussemange et Membre, acheva sans doute de détruire, pour les utiliser, les maigres reste épargnés au cours des siècles précédents.

Les fouilles de 1982 — après déboisement complet du site — se sont effectuées au sommet de la fortification. C'est un plateau rocheux, long de près de 20 m pour une longueur maximale de 17 m, entouré d'à-pics, où seule une faille aménagée au nord, permet l'accès. Au sud et à l'est, la frange du plateau, glissant sur elle-même selon le fil de la roche, s'est éboulée en blocs énormes dans le fossé situé en contrebas.

Dans un premier temps, c'est une construction en bois qui garnissait l'éperon (fig. 45). Ce bâtiment, dont les trous de pieux n'ont pas encore été tous dégagés, a une largeur de 9,85 m pour une longueur probable de 12,50 m. Les trous de pieux taillés avec soin dans le schiste, devaient contenir d'imposantes poutres carrées de 55 cm de côté. Ils sont parfois doublés de trous de pieux plus modestes. Le rez-de-chaussée du bâtiment comporte deux niveaux distincts taillés à même la roche. Une première pièce dessine un carré assez approximatif de 8,50 m de côté (fig. 45, A). Dans son angle méridional, elle abritait une cave en partie taillée et aménagée dans une dépression naturelle de la roche, aux parois informes (fig. 45, B). Cinq marches menaient à ce réduit n'excédant pas 4 m sur 1,75-2 m. Cette première chambre débouchait sur une seconde, située en contrebas; de largeur identique à la première, sa longueur reste inconnue (fig. 45, C). Elle abritait un puits, aux contours irréguliers, creusé dans une faille dont la largeur maximale atteint 2 m (fig. 45, D). Cette pièce devait contenir vraisemblablement aussi le complexe d'entrée et ce secteur incomplètement dégagé montre déjà un enchevêtrement de pieux laissant augurer des transformations successives (fig. 45, E).

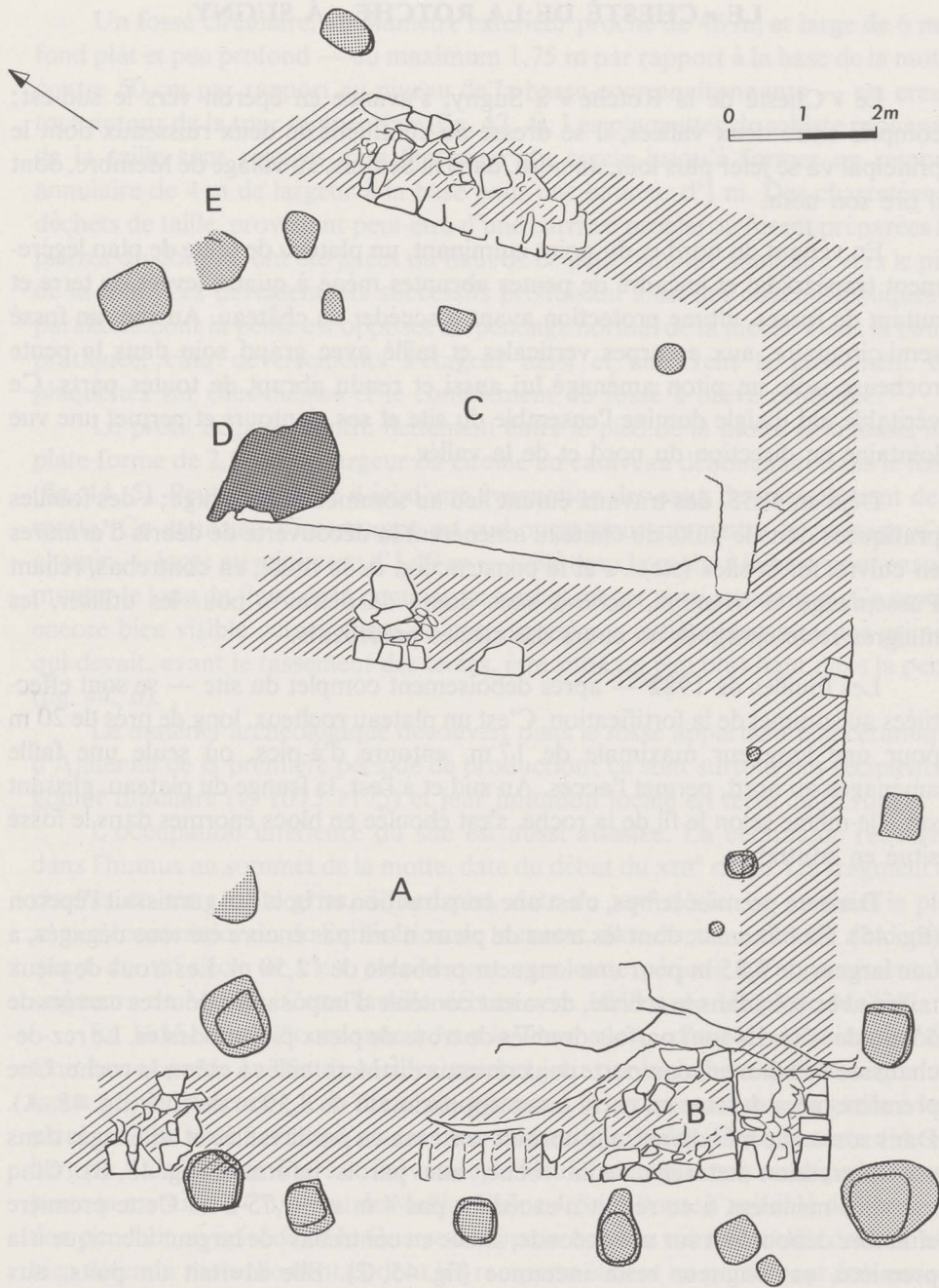


Fig. 45. Plan de fouilles.

Les surfaces rocheuses contemporaines de ce premier établissement décelable sont toutes rougies par le feu ; elles se reconnaissent donc facilement, même si, par la suite, elles furent recouvertes un moment de constructions postérieures.

Dans une seconde période, un bâtiment maçonné au mortier de chaux a remplacé la première construction en bois. Le fort mauvais état de conservation des vestiges et la fouille encore trop partielle de ceux-ci ne permettent pas de dresser un plan complet et fiable. Il ne reste parfois que de vagues traces de mortier ou une faible taille dans la roche pour assurer le parcours d'un mur. Un des angles, au sud, avait fort heureusement été préservé en fondation et témoigne encore du soin apporté à sa construction. Il occupe l'espace de la cave primitive. Bien à l'abri dans cette dépression, il fut protégé à la fois des intempéries et des récupérateurs de matériaux. Les quelques pans de murs conservés ont une largeur de 1,30 m et semblent devoir définir une construction rectangulaire, comprenant deux pièces d'habitat, séparées par un mur d'égale épaisseur. La première pièce a une largeur d'au moins 5,75 m, sa longueur n'a pu être encore établie ; elle domine l'autre cellule située en contrebas et imite en cela le modèle de l'habitat primitif.

L'absence d'une couche d'habitat nette, sur ce sommet battu par les intempéries, ne facilite pas l'établissement d'une stratigraphie qui se confond le plus souvent avec l'humus récent ou la surface même de la roche. Le remblai des trous de pieux a livré l'essentiel du matériel archéologique découvert. Un fragment de base d'un plat gallo-romain en sigillée est ici remarquable. Il faut lui ajouter un fragment de tuile de même époque, découvert hors contexte dans l'humus récent. Il faudra expliquer la présence de ces restes parmi un matériel au caractère médiéval incontestable, mais dont l'aspect primitif ne permet pas de datation, même approximative. L'absence d'objets directeurs d'une chronologie est ici à déplorer.

La proximité de la *via regia* reliant Reims à Warcq et la poursuite de ce parcours sur notre territoire, que l'on peut identifier maintenant avec la voie romaine Reims-Cologne, explique peut-être la présence de témoins de l'époque gallo-romaine sur ce point élevé. La découverte en 1851 de « médailles et de divers objets d'origine romaine entre Membre et la montagne dite des Quatre Bornes », à proximité immédiate du « Chesté de la Rotche », vient confirmer l'occupation des environs à cette époque. Les sources d'archives sont inexistantes et l'absence de mention d'une quelconque seigneurie, même dans les sources narratives, ajoute à la complexité d'interprétation de l'ensemble.

La typologie de cette fortification présente des caractères archaïques. Sa morphologie fait songer d'emblée à une motte : butte de forme circulaire flanquée d'une douve qui complètent remparts et fossés ; un plateau sommital étroit ne laissant place qu'à une modeste tour. Cette allure générale apparaît dans la région au XI^e siècle.

Une tradition, rapportée par Tandel en 1893, fait état de « douze manants venus du village de Luchy qui vinrent s'établir dans la forêt de Sugny, défrichèrent

le sol et y fixèrent leurs demeures... ». Cette mention liée aux ruines du château de La Roche reflète peut-être une réalité.

La construction d'un château à l'écart de centres anciens d'habitat, a eu souvent comme but la mise en valeur des terres nouvellement gagnées sur les friches et la forêt. Attirer des hôtes même éloignés dans une véritable colonie de peuplement, parfois au prix d'« affranchissements » importants, permettait la création d'une seigneurie nouvelle.

Le caractère isolé du site, au milieu d'une région à vocation forestière, mais à proximité d'un axe routier important fait songer à une conversion en fief ou à un « apanage » comportant la double charge d'édifier un château et de défricher la région. Le rôle stratégique de cette position-clé pourrait bien aussi s'insérer dans cette perspective.

L'absence de textes, la modestie des bâtiments et leur évolution larvée, la disparition précoce de l'implantation sont des caractères relevés ailleurs dans le bassin de la Moyenne et de la Basse-Semois. Ces sites établis sur des vallées adjacentes contrôlent certainement le passage naturel vers la vallée principale; ils sont attestés au XI^e siècle et puis disparaissent pour toujours. La comparaison s'arrête là.

A. MATTHYS